



Monsieur le Maire de Pau
Mairie de Pau
Place Royale
64000 Pau

PAU, le 18 octobre 2018

*Copies : M. Jean-Paul Brin, premier adjoint
M. Michel Capéran, adjoint aux travaux
M. Arnaud Binder, directeur des mobilités*

Objet : Parking vélos Médiathèque André Labarrère

Monsieur le Maire,

Plusieurs de nos adhérents nous signalent la très nette insuffisance de places de stationnement vélos devant la Médiathèque Intercommunale André Labarrère. Le petit râtelier actuellement en place est le plus souvent plein, et ce type d'équipement de type « pince-roue » ne correspond pas aux besoins des cyclistes, car il ne permet pas d'attacher un vélo par son cadre, mais seulement par la roue (facile à retirer), et donc de laisser son véhicule sans craindre le vol. Il comporte aussi le risque de retrouver la roue de son vélo voilée si l'engin est quelque peu chargé. Par ailleurs on a vu ce râtelier occupé pendant plusieurs semaines par des 2-roues motorisés. Beaucoup d'utilisateurs se reportent alors sur la barrière située en bordure de trottoir, mais il ne s'agit pas de la première fonction de ce type de mobilier urbain et il est régulièrement complet lui aussi.

Nous vous invitons à étudier la mise en place d'un parking vélo correspondant à la fréquentation de l'établissement et à la configuration des lieux. On sait que vélo et lecture sont parmi les plus saines activités qui soient et qu'elles méritent d'être encouragées toutes les deux.

Pour éviter d'empiéter sur le trottoir, dont l'usage doit être réservé aux piétons, nous vous recommandons d'installer ce parking à vélos sur le côté droit de la médiathèque, sous l'auvent situé à l'Est de l'entrée de l'établissement (Figure 1).

**Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport**



Association « Pau à Vélo »
La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman
F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56
E-mail pau@fubicy.org, Web www.pauavelo.fr
Association membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)



Figure 1 - Auvent Est de la Médiathèque

L'entrée fait 9 mètres de large puis l'espace se rétrécit progressivement jusqu'à environ 4 mètres au fond. Une surface précieuse inutilisée. En repoussant la grille de 5 à 10 mètres, on aurait un parking vélo à l'abri de la pluie, mieux protégé des vols car bien visible depuis l'accueil, un encouragement pour les lecteurs à venir à vélo et pour les cyclistes à fréquenter d'avantage la médiathèque. Double gain.

Sous réserve de maintenir un accès libre d'environ 4 mètres, les pompiers pourront emprunter sans difficulté ce passage pour leurs interventions.

Plusieurs types et implantations d'arceaux scellés sont envisageables pour une utilisation optimale de cet espace. A titre d'exemple, vous pouvez voir ci-dessous (Figure 2) le type d'aménagement qu'on peut trouver derrière la médiathèque d'une grande ville française (4^e place du baromètre des villes cyclables). Pour faire encore mieux en respectant les signalisations du code de la route, il serait approprié d'employer un panneau de stationnement C1a couplé à un panneau M4d1 pour l'appliquer aux seuls deux-roues non-motorisés (Figure 3).

**Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport**



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56

E-mail pau@fubicy.org, Web www.pauavelo.fr

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)



Figure 2 - Exemple de parking vélo



Figure 3 - Panneau C1a + panonceau M4d1

L'association Pau à Vélo a fait la preuve de sa représentativité, de sa connaissance des dossiers, de son inventivité. Maintenant que le dialogue avec les Services Techniques a repris, nous souhaitons être conviés à l'élaboration de cet équipement et d'une manière générale, des autres projets d'équipements pro-vélo, des plus modestes aux plus ambitieux. Nous éviterons ainsi des erreurs comme on en constate trop souvent même dans les réalisations pleines de bonnes intentions : erreurs mineures telles que l'arceau vélo de la rue Serviez qui génère un conflit avec les piétons ou erreurs grossières comme la passerelle de Bizanos/Mazères-Lezons.

L'association Pau à Vélo et les cyclistes palois vous remercient à l'avance de la suite que vous voudrez bien donner à cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil d'Administration de Pau à Vélo

Michel Barrère

p. s. : ce matin, vers 8 heures, un cycliste a été grièvement blessé rue du XIV juillet. L'éclairage public s'éteint à 7 h 50 alors qu'une semi-obscurité règne encore.

**Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport**



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56

E-mail pau@fubicy.org, Web www.pauavelo.fr

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)